



Déclaration du CSEE sur la Communication de la Commission européenne: « Faire réussir le projet de modernisation pour les universités : éducation, recherche et innovation »

**Approuvé par le Bureau exécutif
à sa réunion des 30 et 31 octobre 2006**

President

Président

Doug McAvoy

Vice-Presidents

Vice-Présidents

Odile Cordelier

Christoph Heise

Radovan Langer

Jörgen Lindholm

Marjatta Melto

General Secretary

Secrétaire Général

Martin Römer

Treasurer

En réponse à la Communication de la Commission européenne : « Faire réussir le projet de modernisation pour les universités : éducation, recherche, innovation », le CSEE renvoie à la déclaration adoptée par le Comité permanent paneuropéen de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'Internationale de l'Education (CPESR) à sa réunion tenue à Oslo du 26 au 28 septembre 2006 (texte joint).

En sa qualité de membre du Cluster des activités d'apprentissage par les pairs sur l'enseignement supérieur dans le processus Education et Formation 2010, le CSEE suivra de près l'évolution du débat permanent sur les thèmes précisés dans la Communication, notamment les activités d'apprentissage par les pairs entre les Etats membres sur ces thèmes. A ce sujet, le CSEE lance un appel à la Commission afin qu'elle fasse toute la clarté sur l'évaluation et le suivi des activités d'apprentissage par les pairs, et qu'un dialogue authentique s'instaure avec les responsables de l'enseignement supérieur, notamment les enseignants et les étudiants, tout au long de l'activité du Cluster. Etant un partenaire social auprès de la Commission européen, le CSEE participe aux activités au plan européen ; mais au plan national, des structures coordonnées du dialogue social avec les syndicats d'enseignants portant sur la coopération de l'UE en matière d'éducation doivent également être assurées. Dans le cas de l'enseignement supérieur, le CSEE insiste sur la nécessité d'inclure le niveau institutionnel dans le dialogue social, en impliquant tous les partenaires concernés. Les ministres de l'Education se sont engagés dans le rapport d'activité conjoint pour 2006 sur le processus Education et Formation 2010 à œuvré en faveur de la mise en place des structures de coordination visées ci-dessus concernant le suivi au plan national. Il existe au sein de nombreux Etats membres un dialogue social puissant, fonctionnant correctement pour les questions nationales, cependant, le dialogue coordonné sur la coopération de l'UE en matière d'éducation fait encore défaut dans de nombreux pays.

Boulevard du Roi Albert II, 5

9^{ème} étage - B-1210 Bruxelles

Tél +32 2 224 06 91 / 92

Fax +32 2 224 06 94